



Listen to this article

« *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Il n'est point ici, mais il est ressuscité.* » - Luc 24 : 5, 6.

La résurrection des morts est quelque chose de stupéfiant. Son accomplissement sera la plus grande manifestation de la puissance divine jamais faite aux anges et aux hommes. Le réveil de la fille de Jaïrus, celui du fils de la veuve de Naïn et celui de Lazare, l'ami de Jésus, ne sont nulle part appelés des résurrections d'entre les morts. C'étaient simplement des réveils. Le dernier fut le plus étonnant car Lazare était mort depuis quatre jours et son corps commençait à se putréfier.

La résurrection des morts, promise dans la Bible, doit faire revivre la personnalité et la conscience de milliers de millions d'êtres humains morts, retournés à la poussière conformément à la sentence divine : « mourant, tu mourras » ; « tu es poussière et tu retourneras à la poussière. » Il ne saurait y avoir de résurrection, l'on ne pourrait être libéré de la sentence divine, si ce n'est de la façon prévue par Dieu, c'est-à-dire en raison du fait que Jésus prit la place du pécheur originel, d'Adam. Racheter Adam de la sentence de mort signifiait racheter tous ceux qui moururent en Adam. Ainsi nous lisons que Christ mourut, « lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu ». — 1 Pierre 3 : 18.

Des idées fallacieuses se sont propagées qui voudraient faire croire que seul le corps sera ressuscité, que Dieu rassemblera des quatre vents toutes les particules de poussière qui entrèrent une fois dans la composition d'un corps humain, et qu'il reformera la race humaine à partir des atomes mêmes qui la formèrent précédemment.

L'absurdité de cette affirmation s'impose à notre esprit quand on se rend compte que les cadavres des morts ont, plus ou moins, servi de nourriture aux plantes qui elles-mêmes ont été absorbées par des animaux et des êtres humains, comme le montre l'histoire du pommier dont les racines percèrent un cercueil et épousèrent la forme du cadavre qui s'y trouvait. Les pommes de cet arbre furent mangées par différentes personnes ; elles ont

aussi nourri des cochons qui furent expédiés de différents côtés pour être tués et livrés à la consommation.

Cette anecdote illustre bien l'absurdité attachée à la mauvaise compréhension générale des enseignements de la Bible. La cause en est que l'on a perdu de vue l'assertion de la Bible déclarant que c'est l'âme qui meurt. « L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. » (Ezéchiel 18 : 4, 20). Nos corps se changent et se renouvellent, nous informe la science, tous les sept ans. En conséquence, le corps qu'avait Adam quand il pécha fut changé et renouvelé de nombreuses fois durant les neuf cent trente ans de son existence. Mais son âme, sa personnalité, lui-même, il mourut une seule fois à l'âge de neuf cent trente ans. C'est l'âme qui meurt, et c'est l'âme qui a été rachetée et qui doit ressusciter. « Ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps qui naîtra. »

Notre Seigneur n'est plus un être humain Christ, en tant que Logos auprès du Père, fut une âme vivante, un être sur un plan d'existence élevé. Pour le bien de l'homme. Il s'humilia et devint serviteur — prenant une forme de serviteur en devenant semblable aux hommes — Il devint une âme humaine. Comme âme humaine, ou être humain, Il mourut — livra Son âme à la mort. Il a livré « son âme en sacrifice pour les péchés ». « Il verra [du fruit] du travail de son âme, [et] sera satisfait. » — Esaïe 53 : 10-12, Darby.

Ce fut Jésus, âme humaine, qui mourut, mais Il fut ressuscité d'entre les morts âme d'un ordre plus élevé. Après Sa résurrection, Il monta, comme Il l'avait prédit, « là où Il était auparavant », c'est-à-dire sur le plan spirituel d'existence. Il a « été mis à mort en chair, mais vivifié [ou rendu vivant] en esprit ». (1 Pierre 3 : 18, trad. littérale). Il prit la nature charnelle dans le seul but de fournir le prix de rédemption de l'homme et, après qu'Il eut fourni ce prix, en se livrant à la mort, le Père Le ressuscita et Lui accorda gloire et honneur, L'élevant à la nature divine, au-dessus des anges, des principautés, des puissances et de tout nom qui se peut nommer (Philip. 2 : 9). Celui qui monta ainsi au ciel après Sa résurrection, déclare St. Paul, fut le même que Celui qui descendit précédemment de la condition céleste à la condition terrestre.

Cependant, la résurrection rendit Jésus très différent, ce qui nous amène à comprendre pourquoi Sa conduite différa tellement ensuite de ce qu'elle fut auparavant. Après Sa résurrection, est-il écrit, Jésus apparaissait et disparaissait. Il se montrait à Ses disciples quelques instants, en un moment donné, puis se déroba subitement à leurs yeux. Jamais

auparavant Il ne s'était conduit de la sorte. Après Sa résurrection, Il apparut dans différents corps, avec des vêtements différents et des manières différentes. A Marie, Il se présenta comme jardinier. Aux deux disciples sur le chemin d'Emmaüs, Il apparut comme un étranger. Il se montrait non seulement comme une personne différente, mais aussi dans un habillement différent, car Ses vêtements avaient été partagés par les soldats qui L'ont crucifié.

Maintenant, Il était sans conteste « mis à mort en chair, mais rendu vivant en esprit ». Ce fut l'Esprit Jésus qui se montra sous différentes formes humaines et dans des vêtements différents, appropriés le mieux à la circonstance. Cet être spirituel pouvait se présenter, ce qu'il fit, au milieu des disciples rassemblés alors que les portes de la chambre où ils se trouvaient étaient soigneusement fermées par crainte des Juifs. Il se matérialisait, créait un corps et des vêtements, étant présent au milieu d'eux ; et, au bout de quelques instants, Il disparaissait de leur vue, dissolvant corps et vêtements tandis que Lui-même, l'Être spirituel, demeurait invisible. Il fut ainsi auprès des disciples pendant quarante jours, avant de monter au ciel, mais ils ne Le virent pas, si ce n'est quelques minutes à la fois en plusieurs occasions différentes.

Ces quarante jours furent d'une grande nécessité pour apprendre aux disciples juifs, et à tous ceux qui se sont engagés depuis sur les traces du Seigneur, deux grandes leçons:

1 : que Jésus n'était plus mort, mais vivant;

2 : qu'Il n'était plus un homme, mais un esprit. « Or, le Seigneur est l'Esprit. » - 2 Cor. 3 :17, Syn.

Importance de la résurrection de notre Seigneur

Que notre Seigneur n'est plus un être de chair, mais un être spirituel revêtu de la gloire céleste, cela est clairement démontré par le récit que fit St. Paul de ce qui lui arriva, à lui en personne. St. Paul explique qu'il était nécessaire que les douze apôtres fussent capables de rendre témoignage du fait que Jésus avait été ressuscité d'entre les morts. Il ne saurait y avoir de message de l'Évangile, de message annonçant l'espérance d'une faveur divine qui serait transmise par un Sauveur mort. Si Christ n'était pas ressuscité, qui alors établirait le Royaume Messianique ? Qui alors pourrait faire participer les membres de l'Église à la

Première Résurrection et à la gloire céleste ? Si Christ n'était pas ressuscité, qui donc appellerait de la tombe les milliards d'êtres qui y dorment, les réveillerait et leur donnerait la possibilité d'obtenir la vie éternelle par l'obéissance aux lois du Royaume ?

L'Apôtre attire avec force notre attention sur ces différents points, déclarant : « *Si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine... ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ ont péri.* » (1 Cor. 15 : 16-18, Darby). Ces paroles nous font voir que St. Paul ne partageait en aucune façon le point de vue de ceux qui, contrairement aux Ecritures, prétendaient que Jésus, tout en étant mort, était en fait vivant, et que la résurrection d'entre les morts serait une simple formalité, tout à fait inutile à la réalisation du Plan de Dieu. L'enseignement divin est que les morts ne savent rien, que la résurrection d'entre les morts est une nécessité absolue à l'octroi d'une vie, d'une espérance ou d'une bénédiction futures.

Le fait que Christ ait été ressuscité d'entre les morts garantit que Dieu possède le pouvoir de ressusciter les morts et garantit, en outre, que Jésus a accompli l'oeuvre qu'Il vint faire dans le monde. Ce fait nous prouve que Jésus a dû nécessairement observer la loi divine d'une façon parfaite, sinon Il n'aurait pas été estimé digne d'être ressuscité. Ce fait démontre encore la valeur de la mort du Seigneur, compensation efficace pour le péché d'Adam et, en conséquence, prix de rançon pour les péchés du monde.

Les manifestations du Seigneur après Sa résurrection

St. Paul affirme qu'il vit Jésus après Sa résurrection. Il nous dit que l'apparition du Seigneur fut, pour lui, comme celle d'une lumière brillante dont l'éclat surpassait celui du soleil en plein midi. Il nous raconte l'effet produit par cette apparition sur son caractère et sur ses yeux. La manifestation éclair du glorieux Jésus lui enleva la vue ; Dieu cependant, dans Sa miséricorde, la lui rendit par la suite, quoique partiellement. Ce fut la douzième apparition de Jésus à Ses disciples. Par onze fois, Il apparut dans la chair, et une seule fois Il apparut dans Sa gloire, une gloire qui rendait un éclat supérieur à celui du soleil. Jésus était chaque fois le même Jésus, mais Ses manifestations étaient différentes.

Ses manifestations dans la chair au cours des quarante jours correspondent exactement à celles qu'Il fit longtemps auparavant, dont l'une à Abraham. Il mangea et parla avec Abraham, mais Abraham ne savait pas qu'il parlait avec le Seigneur et pensait qu'il avait affaire à un homme parce que le Seigneur apparut sous une forme humaine ordinairement

vêtue. Le Seigneur disparut de sa vue, comme Il disparut de la vue des Apôtres et de celle de Saul. Il était un Etre spirituel quand Il apparut à Abraham, et Il était un Etre spirituel après Sa résurrection, quand Il apparut à Ses apôtres. Entre-temps, Il fut fait chair dans le but de souffrir, Lui juste pour des injustes.

Après qu'Il eut souffert, il n'y avait aucune raison que notre Seigneur demeurât chair. Le Seigneur de Gloire, dans le ciel, n'est pas chair, n'est pas un homme. S'Il l'était, Il serait « de peu inférieur aux anges ». Mais l'Apôtre nous assure que par Sa résurrection, le Seigneur a été élevé bien au-dessus des anges. - Phil. 2 : 9-11 ; Hébr. 1 : 3, 4.

Il fut tout aussi facile à Jésus d'apparaître sous une forme que sous une autre, dans un genre de vêtements que dans un autre. Il apparut sous diverses formes afin de démontrer deux choses : 1) qu'Il n'était plus mort et 2) qu'Il n'était plus un homme. Sa deuxième apparition, dans un corps portant les blessures qu'Il reçut au moment de Sa crucifixion, faite pour convaincre St. Thomas mérite une attention spéciale. Pour imprimer sur Ses disciples la leçon voulue, le Seigneur était prêt à donner toutes les preuves nécessaires car, s'ils ne parvenaient pas à croire effectivement à Sa résurrection, ils ne sauraient accomplir l'oeuvre qui leur était réservée et ne pourraient recevoir le Saint Esprit quelques jours plus tard, à la Pentecôte. Le Saint Esprit n'était donné qu'à ceux qui croyaient en Jésus, qui acceptaient Sa mort comme sacrifice pour les péchés et qui Le reconnaissaient comme le Sauveur par lequel devait être transmise la bénédiction divine. Ceux-là étaient engendrés par cet Esprit et rétablis à la parenté avec Dieu, comme enfants de Dieu.

Preuve scripturale complémentaire

S'il était nécessaire de fournir une preuve supplémentaire démontrant que Jésus n'est plus un être de chair - qu'Il n'est plus un homme nous la trouverions dans les paroles de l'Apôtre affirmant que la chair et le sang ne peuvent hériter le Royaume de Dieu ; en conséquence, il faut que tous les membres de l'Eglise soient changés avant d'entrer dans le Royaume de Christ et d'y recevoir leur part. Ce changement s'effectuera de l'état, de la condition terrestre, à l'état, à la condition spirituelle. Ce sera le changement d'une âme terrestre en une âme spirituelle. L'Apôtre déclare qu'il nous faut tous être changés afin de devenir semblables à notre Seigneur. Si notre corps charnel doit faire place à un corps spirituel, afin que nous soyons semblables à notre Seigneur, il est évident que le Seigneur est un être spirituel, une âme spirituelle possédant un corps spirituel. Cette assertion concorde avec la

déclaration de St. Paul relative à la résurrection de l'Eglise. L'Apôtre affirme : « *Il est semé en faiblesse, il ressuscite en puissance il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel* ». 1 Cor. 15 : 43, 44, Darby.

Ce même Apôtre porte néanmoins à notre attention quelque chose de totalement différent en Philippiens 3 : 21, où il déclare que le Seigneur Jésus « *transformera le corps de notre humiliation, en le rendant semblable au corps de sa gloire* » (Seg.). La pensée développée ici s'applique à l'Eglise dans son ensemble et non aux corps individuels de l'Eglise. L'Apôtre parle au singulier du corps de notre humiliation. Sa pensée est que Jésus, la Tête de l'Eglise, a passé par d'humiliantes épreuves avant Sa mort et Sa résurrection. La Tête de l'Eglise a été élevée et glorifiée il y a plus de dix-neuf siècles. Depuis, tous ceux qui ont épousé Sa cause se sont identifiés avec un corps, une compagnie méprisée par les hommes, un corps humilié à propos duquel St. Paul déclare : « *Nous sommes devenus comme les balayures du monde, le rebut de tous* ». (1 Cor. 4 : 13, Seg.). Mais à la seconde venue de Christ, l'humiliation de l'Eglise, de Son Corps, cesse parce que le Seigneur change splendidement Son corps en le faisant participer à la Première Résurrection. Dès lors, l'Eglise n'est plus une Eglise humiliée, un corps outragé, mais une Eglise, un corps glorifié.

W. T. 5578 - C.T.R. 1914